

Décision du Conseil relative à l'admission de la Grèce à la CEE et à la CEEA (24 mai 1979)

Légende: Le 24 mai 1979, le Conseil des Communautés européennes décide d'accepter la demande d'admission de la Grèce à la Communauté économique européenne (CEE) et à la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA).

Source: Journal officiel des Communautés européennes (JOCE). 19.11.1979, n° L 291. [s.l.]. ISSN 0378-7060.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/decision_du_conseil_relative_a_l_admission_de_la_grece_a_la_cee_et_a_la_cea_24_mai_1979-fr-819c1f5a-ddba-42ff-92f1-0ba201579405.html

Date de dernière mise à jour: 06/09/2012

Décision du Conseil des Communautés européennes du 24 mai 1979 relative à l'admission de la République hellénique à la Communauté économique européenne et à la Communauté européenne de l'énergie atomique

LE CONSEIL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

vu l'article 237 du traité instituant la Communauté économique européenne et l'article 205 du traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique,

considérant que la République hellénique a demandé à devenir membre de la Communauté économique européenne et de la Communauté européenne de l'énergie atomique;

après avoir pris l'avis de la Commission,

DÉCIDE:

d'accepter cette demande d'admission, les conditions de cette admission, ainsi que les adaptations des traités que cette admission entraîne, faisant l'objet d'un accord entre les États membres et la République hellénique.

Udfærdiget i Bruxelles, den 24. maj 1979.

Geschehen zu Brüssel am 24. Mai 1979.

Done at Brussels, 24 May 1979.

Έγινε στις Βρυξέλλες, στις 24 Μαΐου 1979.

Fait à Bruxelles, le 24 mai 1979.

Arna dhéanamh sa Bhruiséil an 24 Bealtaine 1979.

Fatto a Bruxelles, addì 24 maggio 1979.

Gedaan te Brussel, 24 mei 1979.

På Rådets vegne

Formand

Im Namen des Rates

Der Präsident

For the Council

The President

Γιά τό Συμβούλιο

Ο Πρόεδρος

Pour le Conseil

Le président

Thar ceann na Comhairle

An tUachtarán

Per il Consiglio

Il Presidente

Voor de Raad

De Voorzitter

[signature]